

— Je l'espère comme vous, répliqua vivement Suzanne. Laurence ne manque ni de tact ni de cœur.

Le colonel haussa les épaules.

— Est-ce que vous en doutez ? ajouta la vieille fille d'un ton fâché.

— Autant que j'admire votre candeur. Exiger d'une riche héritière, adulée sans trêve, qu'elle demeure simple, modeste, constante dans ses affections, autant vaudrait chercher à détourner le cours d'un fleuve ou sonder le cœur d'une femme. M^{lle} Daverny ne fera pas exception à la règle ; les fumées de l'orgueil lui monteront au cerveau, et le pauvre Francis Villemont peut en faire son deuil, elle ne sera pas pour lui.

— Je suis convaincue, repartit M^{lle} Dillois avec une vivacité qui fit sourire son interlocuteur, que si M. Daverny a pris quelque engagement envers son ancien pupille, il le tiendra.

— Je ne puis que m'incliner devant une si généreuse confiance. M. Daverny, croyez-le bien, agira comme le font aujourd'hui tous les pères prudents et sages, en se disant : « Ma fille a deux millions, trois millions, j'ai le droit d'exiger à peu près l'équivalent de mon gendre. » C'est là ce qu'on appelle des unions assorties.